

**PUBLICATION IMMÉDIATE**

**Appui à la mise en œuvre du potentiel agroforestier de l'Estran et de La Haute-Gaspésie**

*Maria, le 25 août 2006* – La Conférence régionale des élu(e)s de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine offre un appui financier de 15 000 \$ au mandataire du comité de mise en œuvre du potentiel agroforestier de l'Estran et de La Haute-Gaspésie, soit la Société d'aide au développement des collectivités de Gaspé-Nord.

Le bilan de la première année fut très positif avec l'émergence de projets d'exploitation agricole et forestière. On parle de plus de 25 promoteurs privés dans des productions comme celle de l'amélanchier et d'acériculteurs qui désirent explorer les cultures sous couverts comme le ginseng. Actuellement, cinq parcelles de démonstration et de vulgarisation sont en place et servent d'outils pour le développement du projet, ainsi qu'à d'autres organismes.

Parmi les dossiers en cours, mentionnons : les matières compostables, la banque de terres agricoles, les jardins communautaires, la caractérisation des érablières, les productions maraîchères, la promotion de l'agroforesterie, la ligniculture à Murdochville, l'acquisition et l'utilisation d'une billonneuse-dérouleuse pour les paillis de plastique, l'implantation d'une coopérative, la filière PFNL et le marché public de Sainte-Anne-des-Monts.

Le projet vise le développement du potentiel agroforestier de l'Estran et de La Haute-Gaspésie par le soutien aux initiatives des promoteurs et l'apport de ressources humaines pour encadrer les efforts du milieu et du comité de mise en œuvre. Ce projet est en lien avec ceux qui sont en cours dans les MRC du Rocher-Percé et des Îles-de-la-Madeleine, tant par la participation des acteurs que par la finalité poursuivie.

Les principaux objectifs du projet pour l'an 2 sont les suivants :

- Mailler et réseauter les activités de la filière agroforestière dans un esprit de guichet unique;
- Consolider et soutenir la création des entreprises agroforestières;
- Encourager le développement vertical de créneaux de production animale ou végétale (ex. : amélanchier, maraîchage, ginseng);
- Encourager le développement social par l'agroforesterie;
- Participation à différentes tables en vue de favoriser le maillage entre les partenaires.

-30-

Source :

M. Bertrand Berger, président  
CRÉGÎM  
Tél. : 418-392-9950 ou 788-2923

Renseignements :

Mme Louise Langevin  
Consultante en communication  
Tél. : 418-368-6771, 892-5097  
ou 1 800 463-6178, poste 7